

N°19 – 20 août 2021

Les restrictions sur le bassin de la Creuse

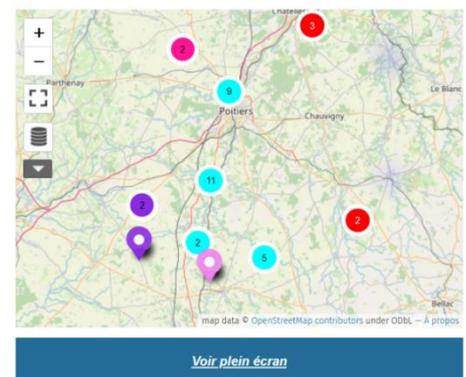
CREUSE	AOUT			SEPT
	du 9 au 15	du 16 au 22	du 23 au 29	du 29 au 5
Leugny (RIVIERE et NAPPE)				

-  Pas de restriction volumétrique
-  Respect du VHR 70 (-30%)
-  Respect du VHR 50 (-50%)
-  Interdiction

Suivez l'évolution de la ressource en eau au quotidien

À partir de cette année, vous pouvez suivre l'évolution de votre indicateur de gestion grâce à la carte interactive sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne.

État de la ressource EAU dans la Vienne



CONTACTS

Service Irrigation : 05.49.44.74.27
ougc@vienne.chambagri.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VIENNE

Chambre d'agriculture de la Vienne

Agropole, 2133 Route de Chauvigny – CS 35001
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR – Tél. : 05.49.44.74.74
Consulter notre site : Chambre d'Agriculture - Vienne